

# Les Échos de la Corpo

Mai 2005

## Projet de table de développement social pour le Bas-Richelieu

Le Bas-Richelieu a fait le choix d'être *une région d'excellence centrée sur le développement durable*. Le développement de l'économie, la préservation de l'environnement et l'équité sociale sont les trois assises essentielles du développement durable. Nous vous invitons par la présente à une soirée de réflexion sur le développement social qui aura lieu

**Jeudi le 12 mai 2005 à 19 heures**  
**dans la salle Maryse-Paul-Hus du Centre Notre-Dame**  
**189, rue du Prince à Sorel-Tracy**

Au cours de cette soirée, nous vous invitons à définir par un exercice d'établissement de priorités quelques enjeux autour desquels nous pourrions harmoniser nos actions respectives afin d'améliorer la qualité de vie dans le Bas-Richelieu.

Cette rencontre est une occasion de donner une suite concrète à certaines des stratégies dont nous avons convenu le besoin pour le développement de notre collectivité. Nous pensons qu'il s'agit moins d'ajouter à chacun de nos agendas respectifs déjà bien chargés, que de mettre en commun nos informations et reconnaître où convergent nos efforts pour renverser les tendances lourdes à la baisse et au vieillissement de la population.

Nous avons déjà des jalons bien campés dans le Plan d'action local en santé publique, dans le Plan de revitalisation du Vieux Sorel et dans le Pacte rural. Nous espérons que notre réflexion collective nous amènera à repérer les points de convergence de nos projets et d'ouvrir des voies d'innovation sociale pour, une fois de plus, transformer un déficit en gain.

La fracture sociale que nous connaissons depuis la crise de l'emploi dans le secteur manufacturier nous a permis d'ouvrir des voies nouvelles et la région a déjà la réputation à l'extérieur d'être capable d'une grande cohésion. Nous espérons poursuivre dans cette voie et nous comptons beaucoup sur votre présence à cette rencontre.

Pour ceux et celles que ce projet de table de concertation sur le développement social intéresse, **veuillez confirmer votre présence en téléphonant au 746-7871.**

Merci de votre attention.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU BAS-RICHELIEU

71, rue de Ramesay, bureau 208

Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1

Téléphone : (450) 746-7871

Télécopieur : (450) 746-7108

Courriel : [cdcbr@aide-internet.org](mailto:cdcbr@aide-internet.org) Site web : [www.soreltracyregion/cdc](http://www.soreltracyregion/cdc)



Table des matières	
Ce qui se passe à la CDC	Pages 2 -4
Infos des membres	Pages 5 - 8
Infos diverses	Pages 9 -18
<i>Section Environnement</i>	<i>Pages 9 - 10</i>
<i>Section Famille</i>	<i>Pages 11 - 12</i>
<i>Section Femmes</i>	<i>Pages 12 - 15</i>
<i>Section Santé</i>	<i>Page 15</i>
<i>Section Financement</i>	<i>Page 16</i>
<i>Réactions au budget Audet</i>	<i>Pages 16 - 18</i>

# Ce qui se passe à la CDC

## Transfert d'argent vers le PSOC - Volet mission globale

Lundi le 25 avril dernier, les regroupements de la Montérégie, dont les CDC, étaient invités par l'Agence régionale pour nous annoncer un transfert massif d'argent dans le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et pour discuter des nouvelles orientations de l'Agence. Je ne reviendrai pas sur les nouvelles orientations car ce sera le sujet de notre prochain déjeuner du communautaire avec Johanne Nasstrom de la Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROC-M).

La grosse nouvelle est que l'Agence nous confirme des transferts massifs de financement dans le PSOC volet mission globale. En fait, en 2003-2004, l'Agence allouait 29,5 M \$ dans le PSOC et 8,9 M \$ dans les programmes clientèles<sup>1</sup>. Cette année, 8 166 844 \$ est transféré dans le PSOC volet mission globale. Ceci touche 136 organismes œuvrant en santé et services sociaux et qui reçoivent présentement du financement via des ententes de services et par des projets. Ceci n'est pas de l'argent neuf c'est tout simplement un transfert vers le SOC mission globale. De ce 8 M \$, 695 500 \$ seront transférés sous condition de modification de la charte, ce qui touche 8 organismes communautaires autonomes. Aussi, 138 353 \$ seront transférés au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, donc 6 organismes concernés. De plus, nous pouvons espérer un mince rehaussement de ce financement grâce à l'indexation qui sera calculé sur le montant total comprenant le présent transfert. Rappelons que l'an passé, les organismes en santé et services sociaux ont reçu environ 350 \$ d'indexation. Bien mince mais c'est mieux que rien.

La moyenne québécoise de financement dans le volet mission globale du PSOC est de 81 %. Actuellement, la Montérégie passe de 68 % pour atteindre 85 % avec ce nouveau transfert dans le volet mission globale. Ainsi, l'enveloppe dédiée au SOC passe de 32 208 132 \$ à 40 374 976 \$. Il reste donc un montant total de 5 449 313 \$ hors programme SOC c'est-à-dire majoritairement dans les programmes de santé publique et un montant de 1 M \$ en programmes-clientèles. C'est un très beau geste de la part de l'Agence. Bravo et bravo à la TROC-M qui travaille au comité de pilotage depuis plus d'un an. Le financement volet mission globale est consolidant pour les groupes et surtout récurrent.

Cependant, je crois important de mentionner que les organismes communautaire autonomes via la TROC-M demandent depuis huit ans que plus de financement soit transféré dans le volet mission globale. Tout d'un coup, l'Agence qui, avouons-le, se cherche des raisons de vivre avec la nouvelle configuration et les transferts de pouvoir dans les Centres de santé et de services sociaux (CSSS), effectue ce transfert. En fait, elle garde le contrôle du financement des organismes communautaires autonomes et l'équipe PSOC de l'Agence conserve sa raison d'être.

En terminant, je tiens à réaffirmer que ce transfert est positif pour les organismes communautaires en santé et services sociaux et évite que le financement descende au niveau local. Imaginez une seconde que le financement d'une grande partie des groupes communautaires en santé et services sociaux se retrouve dans les CSSS. Qui administra cet argent ? Le financement à la mission globale sera-t-il conservé ? Si non, qui va négocier avec les groupes communautaires ? Comment les sommes seront-elles allouées et à quelles conditions ? À l'organisme qui est meilleure en négociation et qui a développé de meilleurs liens avec le CSSS ? Avec notre sous-financement chronique, allons-nous accepter n'importe quel entente de service pour un peu plus de financement ?

Réfléchissez à ces questions. Nous en reparlerons car les projets cliniques (qui seront définis sous peu par les CSSS et qui visent à déterminer l'articulation des lignes de services par continuum et par programmes de services) arrivent à grands pas. **Il nous reste à espérer que nous serons consultés par notre CSSS...**

*Marie-Noëlle Girard*

---

<sup>1</sup> AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE. *Portrait des organismes communautaires et bénévoles œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux en Montérégie*, Avril 2005, page 35.

# Ce qui se passe à la CDC

## Groupe d'achat pour le café équitable - Des nouvelles

Récemment, la Corporation de développement communautaire (CDC) du Bas-Richelieu a lancé l'invitation pour constituer un groupe d'achat pour se procurer du café et autres produits équitables. Le but de cet exercice est de faire profiter ses membres de produits de qualité tout en sachant que cela s'inscrit dans une logique de respect du travailleur (qui récolte le café) et de l'environnement.

Plusieurs se sont montrés intéressés et ont bien répondu à l'appel ce qui nous a permis de placer une commande considérable pour la première fois le 25 avril dernier. La livraison arrivera, sans doute, ce vendredi le 29 avril.

Les personnes et groupes communautaires qui ont passé une commande seront informés de venir chercher leur café à la CDC. Une facture vous sera envoyée sous peu.

Aussi, une prochaine commande sera placée probablement au début du mois de septembre 2005.

**Bienvenue à ceux et celles qui veulent s'y joindre.  
Téléphonez-nous au 746-7871 ! Demandez à parler à Pierre Laliberté.**

---

## Carte des ressources communautaires du Bas-Richelieu

**Faites partie de la future *Carte des ressources communautaires du Bas-Richelieu*  
pour seulement 25 \$ !**

**Organismes communautaires, vous avez besoin d'un outil promotionnel  
pour vous faire connaître ?**

**Pour tous renseignements, contactez Céline avant le 31 mai 2005.**

**Corporation de Développement Communautaire,  
71, rue de Ramesay, bureau 208, Sorel-Tracy.  
Tél. : (450) 746-7871  
Courriel : [cdcbr@aide-internet.org](mailto:cdcbr@aide-internet.org)**

---

## Publications du LAREPPS disponibles

Le LAREPPS (Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales - UQAM) vient de mettre sur son site internet une grande quantité de publications (résultats de recherches) qui étaient autrefois disponibles uniquement sur support papier.

Vous trouverez maintenant en format PDF de nombreuses études sur l'économie sociale, l'hébergement des personnes âgées, la déficience intellectuelle et physique, la jeunesse, le logement, les coops de travail, etc.

Il suffit de cliquer : <http://www.larepps.uqam.ca/cahiers/liste.htm>

Bonne lecture !

# Infos des membres

Assemblées générales annuelles  
et activités de promotion des organismes communautaires

DATE	HEURE	ORGANISME	ENDROIT	TYPE
3 mai	19 h	Halte-Soleil	404, rue Filiatrault Saint-Joseph-de-Sorel	AGA
5 mai	17 h	Mesures alternatives jeunesse	Cabaret Saint-Cyrille 40, rue Roi, Sorel-Tracy	20 <sup>ème</sup> anniversaire
13 mai	18 h	Suicide-Alerte	Salle Martin-Guy 222, boul. Poliquin Sorel-Tracy	Souper- bénéfice
<b>17 mai</b>	<b>19 h</b>	<b>Base de Plein-air Ville la Joie</b>	<b>150, rang Rhimbault, Ste-Victoire</b>	<b>AGA</b>
<b>18 mai</b>	<b>19 h</b>	<b>Centre des aînés Au fil des ans</b>	<b>3255, rue Courchesne (secteur Tracy)</b>	<b>AGA</b>
<b>24 mai</b>	-	<b>Aide-arthrite du Bas-Richelieu</b>	<b>Restaurant La Bouff-ti-fail 293, boulevard Fiset, Sorel-Tracy</b>	<b>Dîner 10 ans et AGA</b>
4 juin	9 h 30	Carrefour Naissance-Famille	27, rue de la Reine, Sorel-Tracy	AGA
<b>6 juin</b>	<b>13 h</b>	<b>Aidants Naturels</b>	<b>71, rue de Ramesay, bureau 109 Sorel-Tracy</b>	<b>AGA</b>
6 juin	17 h	Mesures alternatives jeunesse	105, rue du Prince, bureau 209 Sorel-Tracy	AGA
8 juin	13 h 30	Groupe d'entraide l'Arrêt-court	117, rue George, Sorel-Tracy	AGA
14 juin	19 h	Maison La Margelle	1905, route Marie-Victorin, Sorel-Tracy	AGA
15 juin	19 h	Centre comm. Saint-Roch	Salle Chapdelaine, 878, rue Saint-Pierre, Saint-Roch	AGA
16 juin	-	Maison La Margelle	Terrain de golf Les Dunes	Tournoi de golf
20 juin	19 h	Suicide-Alerte	120, ch. Ste-Anne, Sorel-Tracy	AGA
<b>21 juin</b>	<b>11 h</b>	<b>Info-air</b>	<b>Salle Sorel, CLSC du Havre, Sorel-Tracy</b>	<b>AGA</b>
21 juin	17 juin	La Porte du Passant	189, rue du Prince, bureau 215 Sorel-Tracy	AGA

Note : Les dates des événements inscrites sur fond gris font partie de la dernière mise à jour (27-04-05)

# Infos des membres

**Centre des aînés de Sorel-Tracy**  
3225 rue Courchesne (secteur Tracy)

Assemblée générale annuelle  
Mercredi le 18 mai 2005 à 19 h

---

Dernière soirée « Sortie d'un soir »  
Samedi le 28 mai 2005 à 19 h 30

---

Une matinée à l'opéra à la Place des Arts – Montréal  
Samedi le 4 juin 2005  
Départ 10 h 45 du Centre

Conférence préparatoire avec Pierre Vachon – 12 h 30  
Opéra Carmen à 14 h  
Souper inclus  
Coût pour membres : 67 \$ / non-membres : 77 \$  
Responsable : Guy Lemaire

---

Niagara & Toronto  
Du dimanche 12 juin au mardi 14 juin 2005  
Départ le dimanche 12 juin au Centre à 7 h

Autocar de luxe – Hébergement Motel Diplomat – Piscine extérieure  
Visites : Niagara-on-the-Lake, École d'horticulture, Jardins du Sheraton  
Carillon en fleurs, chutes, téléphérique, casino libre  
Les tours Skylon et du CN  
Déjeuners : Lundi 13 et mardi 14 inclus  
Coût : 239 \$ par personne (taxes incluses) – occupation double  
Responsable : Réal De Blois

**Informations et réservations : 742-4144**

**Aide Arthrite du Bas-Richelieu**  
496, rue des Marguerites, Sorel-Tracy

Mardi le 24 mai 2005  
Dîner 10<sup>ème</sup> anniversaire  
(suivi de l'assemblée générale annuelle)  
Restaurant La Bouff-tifail  
293, boulevard Fiset, Sorel-Tracy

# Infos des membres

## Carrefour Communautaire l'Arc-en-Ciel 96, rue Curé Beaugard, Saint-Ours

Le Carrefour Communautaire l'Arc-en-Ciel présentera la pièce de théâtre Posthume, une création des étudiantes et des étudiants de l'atelier théâtre du Cégep de Sorel-Tracy, dans une œuvre bouleversante de Sylvain Clavet et une mise en scène de Josée Anglehart.

### L'histoire

En avril 1994, à Montréal un appel est logé au 911. Quatorze minutes plus tard, la personne ayant logé l'appel, une jeune femme dans la vingtaine, ayant la peau blanche et s'exprimant en français, est retrouvée morte gisant dans son sang.

La victime fut atteinte mortellement au cou par un projectile. Elle était enceinte de 8 mois. Le meurtrier était sans doute connu de la victime car aucune effraction ne fut commise à la propriété. Mais qu'est-il arrivé ? Plusieurs personnes de l'entourage de la victime cherchent à comprendre ?

Voici le témoignage d'une d'entre elle.

Pièce de théâtre bénéfice Posthume  
Samedi le 28 mai 2005 à 20 h 30  
À la salle paroissiale Léo Cloutier  
2636, rue Immaculée-Conception à Saint-Ours  
Coût : 10 \$

**Pour réservation et pour se procurer des billets, téléphonez à Sylvie Ouellet au 785-2875  
Des billets sont aussi disponibles à la CDC du Bas-Richelieu : 746-7871 (demandez Pierre)**

### Suicide Alerte

120, chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy

Souper-bénéfice  
Vendredi le 13 mai 2005 à 18 heures  
Salle Martin-Guy,  
222, boulevard Poliquin, Sorel-Tracy

Suicide Alerte vous invite à son tout premier souper-bénéfice qui aura lieu **vendredi le 13 mai 2005 à 18 heures, à la salle Martin-Guy, 222, boulevard Poliquin**. Vous pouvez vous procurer vos billets au coût individuel de 25 \$, deux pour 45 \$ et 12,50 \$ pour les enfants de 11 ans et moins, à nos bureaux situés au 120, chemin Sainte-Anne à Sorel-Tracy. Cela comprend un souper chaud, le tirage d'un prix de présence d'une valeur de 250 \$, ainsi que diverses autres activités.

**Pour informations et réservations : (450) 746-0400  
Bienvenue à tous et à toutes !**

**Ligne d'intervention : (450) 746-0303**

# Infos des membres

**Association canadienne pour la santé mentale**  
105, rue du Prince, bureau 107, Sorel-Tracy

Peut-être que la Semaine « Dresse ton Stress » sera terminée lorsque que le journal paraîtra mais je donne quand même le programme :

Dimanche 01 mai : brunch conférence sur le Fragile Équilibre

Lundi 02 mai : chorale et aussi Parents d'ados...une traversée

Mardi 03 mai : une Journée au CEGEP

Mercredi 04 mai : Journée antistress avec des participants de l'Ardoise

Jeudi 05 mai : Journée très spéciale le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'ACSM

Vendredi 06 mai : Concert aux Beaux Jours de Contrecoeur.

## **Il y aura distribution de posters et de coffres à outils**

Tout au long de l'année, vous entendrez parler de ce 40<sup>e</sup> anniversaire et nous remercierons de façon particulière les bénévoles des anciens conseils d'administration ainsi que les anciennes directrices. La date à retenir pour cette fête est **dimanche le 12 juin 2005** car (elles et ils) embarquerons à bord d'un bateau pour une croisière d'une durée de quatre (4) heures ou le chant, le plaisir de se retrouver et aussi de manger seront à l'ordre du jour.

**Regroupement pour la Santé des Aînés du Vieux-Sorel**  
71, rue de Ramesay, bureau 205, Sorel-Tracy

## **Réédition du recueil *L'encre du souvenir***

Les 8 membres et leur animatrice Johanne Girard, écrivaine, de l'atelier littéraire du Regroupement pour la santé des aînés du Vieux-Sorel viennent de rééditer leur recueil *L'ENCRE DU SOUVENIR*, publié en mai 2004. Les 200 exemplaires de la première édition ont tous été vendus. Cette deuxième édition de 100 exemplaires est maintenant disponible.

**En dépôt à la Librairie Wilkie**  
**à la CDC du Bas-Richelieu, 71, rue de Ramesay, bureau 208, Sorel-Tracy**  
**au Centre des aînés de Sorel-Tracy, 3225, rue Courchesne (secteur Tracy) : 742-4144**  
**ou auprès des membres suivants :**  
**Gilles Capistran : 743-0766**  
**Thérèse Bisson : 743-8120**  
**Céline Beauchemin : 742-7384**

**Coût : 10\$**

**C'est peu pour encourager et lire le travail de talents, en écriture,  
d'amateurs de chez-nous !**

---

**Exposition des peintures des élèves des peintres enseignants du Centre Desranleau**  
**Les 20, 21 et 22 mai 2005**  
**Bibliothèque Le Survenant**  
**145, rue George, Sorel-Tracy**

# Infos des membres

## **L'Association des Aidants(es) Naturels(les) du Bas-Richelieu**

71, rue de Ramesay, bureau 109, Sorel-Tracy

L'Association des Aidants(es) Naturels(les) du Bas-Richelieu en collaboration avec Céline Gariépy fera l'inauguration de son guide de gymnastique douce pour les personnes de 50 ans et plus. Il sera offert au public **au coût de 5 \$** et sera disponible au bureau de l'association à **partir du mercredi 25 mai 2005**.

L'assemblée générale annuelle qui devait avoir lieu le 15 juin est **devancée au lundi 6 juin à 13 h**. Vous êtes bienvenue !

## **Info-air région Sorel-Tracy**

401, rue Bonaventure, Sorel-Tracy

Nous vous invitons à notre assemblée générale annuelle qui se tiendra **mardi le 21 juin 2005 à 11 h à la salle Sorel du Centre de santé et de services sociaux de Sorel-Tracy- Mission CLSC (CLSC du Havre) au 30, rue Ferland à Sorel-Tracy**. Après la réunion, un goûter sera offert aux membres. Non-membres : 8 \$ Bienvenue à tous et à toutes.

## **Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu**

70, rue Élisabeth, Sorel-Tracy

### **Soirée Théâtre au Chenal du Moine**

Titre: **Aux petits oignons**

Date: **Samedi le 18 juin 2005**

Heure: **20 h 30**

Coût: **14 \$**

Réservation: **743-4310** demandez Michèle Angers

### **Conférence par Madame Denise Beaulac**

Réflexion et trucs faciles pour en avoir plus pour mon argent en dépensant mieux.

Date: **Mercredi le 4 mai 2005**

Où: **grande salle du 70 rue Élisabeth**

Heure: **13 h 30**

Coût: **GRATUIT**

# Infos diverses

## Section Environnement

ENVIRONNEMENT

### Plus de responsabilités aux municipalités en matière de la protection des écosystèmes

SELON UN RAPPORT QUI REMONTERAIT EN JUILLET 2004, ET AU MOMENT OÙ LE GOUVERNEMENT CHAREST S'APPRÊTERAIT À AUGMENTER AVEC LA LOI 62 LES POUVOIRS DES MUNICIPALITÉS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE GESTION DES COURS D'EAU, CELLES-CI N'AURAIENT NI LA VOLONTÉ NI LES MOYENS D'ASSUMER AVEC RIGUEUR LEURS RESPONSABILITÉS ACTUELLES DANS CE DOMAINE.

Dans ce même rapport en question, on apprend que le ministère de l'Environnement du Québec établit que 85 % des municipalités n'auraient pas encore adopté en 2003 une réglementation intégrant les dispositions de la Politique de 1996 sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables afin d'empêcher les empiétements, les ouvrages illégaux les remblayages dans les cours d'eau. On va plus loin en laissant entendre que même les dispositions de la première politique gouvernementale de protection des rives, qui date de 1987, n'aurait pas encore été intégrée par une municipalité sur trois dans ses règlements municipaux.

Selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) depuis le début des années 80, la réglementation municipale doit être conforme et intégrer les dispositions de la Politique de protection des rives, du littoral et les plaines inondables. En dépit de cette obligation, on souligne, toujours selon ledit rapport, que 82 % des municipalités n'auraient aucun règlement visant à interdire la construction de seuils ou de barrages à des fins agricoles ou récréatives dans les cours d'eau.

Les records dans les municipalités en milieu agricole ne seraient guère plus reluisants. On estime que 42 % des municipalités ne posséderaient aucune interdiction de culture des sols dans cette zone capitale pour les écosystèmes aquatiques et la qualité de l'eau.

Il semble que plusieurs municipalités n'ont rien de moins souhaité de façon explicite que Québec remplace l'actuelle politique par un règlement provincial comme celui régissant les fosses septiques, qu'elles appliquent localement. D'autres ont préconisé de transférer le dossier des rives et du littoral aux MRC pour s'éloigner des influences politiques locales qui ne facilitent pas les poursuites entre parents, amis et alliés politiques dans une petite localité.

Quoiqu'il en soit, dans sa conclusion, le rapport souligne que le processus par lequel la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme impose aux MRC et aux municipalités d'intégrer dans leurs zonage et règlements les dispositions de la politique provinciale serait trop long, et son contenu serait trop complexe.

*Source : Le Tour d'y voir, 29 mars 2005*

# Infos diverses

## Section Environnement *(suite)*

ENVIRONNEMENT

### **Des groupes environnementaux réagissent au plan fédéral de mise en œuvre du Protocole de Kyoto**

PAS PLUS TARD QUE LA SEMAINE DERNIÈRE PLUSIEURS GROUPES ENVIRONNEMENTAUX QUÉBÉCOIS ONT UNANIMEMENT RÉSERVÉ UN ACCUEIL PLUTÔT MITIGÉ AU PLAN FÉDÉRAL DE MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE DE KYOTO. TOUT EN CONSTATANT QUE LE GOUVERNEMENT CANADIEN A FINALEMENT PUBLIÉ SON PLAN, ILS SE DISENT D'AVIS QUE CELUI-CI NE PERMETTRA PAS AU CANADA D'ATTEINDRE SON OBJECTIF DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LES DÉLAIS PRESCRITS.

Les groupes ayant expliqué leurs positions sont l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQPLPA), la Coalition Québec Vert Kyoto, Vivre en ville, Équiterre, Greenpeace et RNCREQ. D'une part, ces groupes trouvent certaines lacunes dans le plan fédéral telles que l'absence de détail quant aux mécanismes et aux mesures concrètes qui seront mises de l'avant, l'absence d'échéanciers et de cycles intérimaires pour la mise en œuvre et l'absence de mécanismes transparents ou d'instruments pour mesurer les résultats. Une autre lacune importante dénoncée par ces groupes environnementaux concerne le volume des réductions obligatoires exigées des grands émetteurs finaux (GÉF) qui produisent environ 50 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada. Selon eux, ce volume serait si faible qu'il impose aux autres éléments du plan un fardeau inéquitable. Puis, il y a cette attente qu'au moins 74 % des objectifs de réduction soient obtenus au moyen d'actions individuelles des Canadiens et Canadiennes ou à l'aide des fonds publics, alors que les individus ne sont responsables que de 23 % de l'ensemble des émissions canadiennes.

D'autre part, les sept mêmes groupes suggèrent, pour que le plan canadien soit crédible pour les citoyens et citoyennes et les autres signataires du Protocole de Kyoto. De plus on souhaite que le gouvernement établisse immédiatement des échéanciers et des objectifs intérimaires pour chaque section du plan, qu'applique, dès cette année, d'importantes mesures de mise en œuvre dans toutes les sections du plan, qu'il renforce le système des GÉF en établissant, pour la période de 2008 à 2012, des objectifs plus ambitieux mais réalistes qui soient proportionnels à la contribution des industries aux émissions de gaz à effet de serre du Canada. On recommande aussi que le gouvernement élimine l'utilisation inappropriée du Fonds d'investissement technologique par les GÉF, ce qui leur permettrait d'éviter de faire leur juste part pour réduire les émissions d'ici 2012. Une cinquième proposition serait, toujours pour le gouvernement, de s'assurer que son plan contienne un mécanisme pour prévenir tout comptage en double des réductions des émissions pendant la mise en œuvre du plan. On propose également de mieux utiliser la réglementation et les mesures fiscales notamment en établissant des exigences réglementaires pour les GÉF et les fabricants d'automobiles.

Une septième et dernière recommandation, en trois points précis serait, dans un premier temps, d'établir des mécanismes transparents dans chaque section du plan puissent être constamment évalués. Dans un deuxième temps, que les réductions des émissions puissent être vérifiées et mesurées. Et finalement, que soit créé un système de rétroaction permettant d'ajuster le tir si le Canada n'est pas en voie d'atteindre ses objectifs de Kyoto.

Les groupes environnementaux québécois prétendent que ces modifications sont nécessaires pour que le plan canadien de mise en œuvre de Kyoto soit conforme à ses engagements. Il devient urgent d'agir puisque le Canada devra effectuer des réductions d'émissions beaucoup plus importantes au cours des prochaines décennies. Les groupes environnementaux se disent prêts à travailler avec les gouvernement, l'industrie et les autres intéressées afin d'assurer la mise en œuvre efficace du Protocole de Kyoto au Canada.

*Source : Le Tour d'y voir, 18 avril 2005*

# Infos diverses

## Section Famille

### ALLOCATIONS FAMILIALES

#### « Trois mois, c'est trop » dit l'ACEF de l'Outaouais

LES ALLOCATIONS FAMILIALES VERSÉES TOUS LES TROIS MOIS SONT UN CADEAU EMPOISONNÉ POUR LES FAMILLES À FAIBLE REVENU. VOILÀ CE QUE TITRE UN COMMUNIQUÉ ÉMIS VENDREDI DERNIER PAR L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE (ACEF) DE L'OUTAOUAIS ET LE COMITÉ INTER-QUARTIERS DE LA VILLE DE GATINEAU.

Les deux organismes réclament pas moins que le retour aux versements mensuels des allocations familiales. Ces allocations, comme on le sait, sont versées aux trois mois depuis le début de l'année 2005. Le deuxième chèque mensuel est déjà arrivé ou il le sera ces jours-ci dans les foyers québécois.

Selon Nicole Duguay du comité Interquartiers et Gilles-André Paquin de l'ACEF, « c'est très difficile pour les gens de recevoir un tel montant tout juste avant Noël et de ne pas le dépenser durant les premières semaines. Beaucoup de gens se sont trouvés en difficulté plus tôt qu'à l'habitude. Le mardi 29 mars dernier, l'organisme La Manne de l'Île a enregistré une hausse de 35 % des demandes de nourritures des familles dépourvues et a dû demander un surplus de nourriture à la Banque d'alimentation d'Ottawa. Le comptoir alimentaire d'Aylmer a aussi vu la demande augmenter de 10 % en février ».

Source : *Le Tour d'y voir*, 4 avril 2005

---

### SERVICES AUX FAMILLES

#### L'incohérence du gouvernement sème une fois de plus l'inquiétude

« COMMENT PEUT-ON VOULOIR, EN MÊME TEMPS, AMÉLIORER LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE, BONIFIER LA POLITIQUE FAMILIALE DU QUÉBEC ET PENSER COUPER 60 MILLIONS DE DOLLARS DANS LES SERVICES AUX FAMILLES ? ». C'EST LA QUESTION QUE SE POSENT À L'UNISSON, ET DEPUIS QUELQUES SEMAINE, LES MEMBRES DE LA COALITION POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES AUX FAMILLES, CONSTITUÉE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLES, D'ORGANISMES ŒUVRANT DANS LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS, DE GROUPES FÉMINISTES ET D'ÉCONOMIE SOCIALE, DE CENTRALES SYNDICALES ET D'ORGANISMES MUNICIPAUX. CETTE QUESTION A JUSQU'ICI SUSCITÉ PLUS D'INQUIÉTUDES QUE DE RÉPONSES.

Les membres de la Coalition croient qu'une telle coupure mettrait en péril toute une gamme de services importants offerts aux familles, particulièrement pour les familles les plus démunies. Ces coupures auraient des impacts, notamment sur les services offerts par les organismes communautaires familles, la qualité des activités éducatives offertes aux enfants dans les services de garde, etc.

La Coalition pour l'amélioration des services aux familles estime que la coupure présumée attaquerait la capacité d'action des réseaux d'entraide et risquerait de compromettre la qualité des emplois des gens qui travaillent dans le réseau.

Pour les membres de la Coalition, une telle coupure serait d'autant plus désolante, étant donné que des pas intéressants avaient été franchis en matière de soutien aux parents l'an dernier, lors du dépôt du budget par l'ex-ministre Séguin. D'autre part, le gouvernement du Québec recevra 168 millions d'argent neuf provenant du gouvernement fédéral pour les années 2005 et 2006, un montant qui sera haussé à 294 millions \$ pour les années suivantes.

La Coalition déplore que la coupure appréhendée dans le budget des mesures d'aide à la famille et à l'enfance du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, qui se traduirait par une baisse de la qualité des services reçus par les parents, vise à financer une baisse d'impôts de 500 millions \$, équivalant à un maigre 3 \$ par semaine par contribuable.

En plus d'être inutile, la Coalition estime qu'une telle politique serait profondément inéquitable : réduire les services aux familles, notamment les plus démunies, pour retourner un peu d'argent aux contribuables, bénéficiant déjà de revenus moyens

# Infos diverses

## Section Famille *(suite)*

ou élevés. Les membres de la Coalition ajoutent leur voix à tous ceux et celles qui ont enjoint, au cours des dernières semaines, le gouvernement du Québec à oublier ses promesses de baisse d'impôts.

Du côté des organismes qui travaillent avec les familles, les perspectives ne sont guère plus réjouissantes. Le ministère a déjà annoncé aux regroupements d'organismes communautaires famille que leur budget serait amputé de 900 000 \$ en 2005-2006.

Madame Louise Vanier, vice-présidente de la Fédération québécoise des organismes communautaires familles (FQOCF) mentionne que ce secteur d'activités éprouvait déjà un manque de financement. Leur situation n'est donc pas près de s'améliorer puisqu'une centaine d'organismes, dont le budget était de 44 000 \$, verront celui-ci amputé de 10 000 \$.

En milieu municipal, les craintes sont aussi présentes. La coupure de 60 millions \$ appréhendée risque de compromettre le programme de soutien aux municipalités dans le développement des politiques familiales, créé en 2002 par le ministère. Le monde municipal craint en fait de se retrouver avec des responsabilités supplémentaires sans que ne lui soient fournies les moyens financiers pour s'acquitter de ces responsabilités.

Plus de 200 municipalités ont pris le virage famille au cours des dernières années en développant des politiques spécifiques. Pour Réjane T. Salvail, première vice-présidente du Carrefour action municipale famille et maire de Sainte-Anne-de-Sorel, « Le risque est grand que les municipalités qui ont investi dans des projets depuis 2003 abandonnent ces projets si le programme n'est pas reconduit. On fragiliserait une fois de plus la capacité des villes à garder et à attirer les familles en régions »

La perspective de coupures de 60 millions de dollars provoque aussi de fortes inquiétudes du côté de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE). L'AQCPPE croit qu'il est complètement irréaliste de penser que l'on puisse amputer davantage dans un réseau qui a déjà subi des compressions de 40 million \$ au cours des deux dernières années.

L'AQCPPE rappelle que plus de 80 % du budget d'un CPE est composé de mesures normées incompressibles. Pour absorber de nouvelles coupures, les CPE pourraient donc être contraints de sabrer dans des postes comme les repas des enfants, les activités éducatives, la formation continue, le matériel pédagogique ou l'entretien.

« La décision d'effectuer une nouvelle coupure dans le budget des services de garde aurait des effets néfastes sur le développement du réseau, mais surtout sur le maintien de la qualité des services », de conclure Gina Gasparrini, de l'AQCPPE et directrice du CPE St-Mary.

Source : *Le Tour d'y voir*, 14 avril 2005

---

## Section Femmes

### Publications nouvellement éditées

#### Brochure – *Écrire l'égalité.*

Document d'information pour la Journée internationale des femmes, janvier 2005, n° 204-26-I, 16 p. Publication gratuite.

#### Recherche – *Le double défi de l'emploi et de la maternité.*

Réflexion sur certains enjeux soulevés par le programme d'action du gouvernement *Briller parmi les meilleurs*, février 2005, n° 204-28-R, 49 p. Publication gratuite.

# Infos diverses

## Section Femmes *(suite)*

### Sous presse... À surveiller

**Mémoire** qui sera présenté à la Commission des institutions sur l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale. En préparation, disponible au cours des prochains mois.

**Mémoire** qui sera présenté à la Commission des affaires sociales sur la conciliation travail-famille. En préparation, disponible au cours des prochains mois.

### Où se procurer les publications ?

À moins d'indication contraire, on peut se procurer gratuitement les publications du Conseil mentionnées dans ce bulletin. Il suffit de s'adresser au :

**Service des communications du Conseil du statut de la femme**

**Téléphone : (418) 644-9144 ou 1 800 463-2851**

**Télécopieur : (418) 643-8926**

**Internet : <http://www.csf.gouv.qc.ca>**

**Courriel : [publication@csf.gouv.qc.ca](mailto:publication@csf.gouv.qc.ca)**

Les publications sont également disponibles en fichier PDF sur le site Internet du CSF, dans la section *Publications* : <http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/publications/?ma=20>

---

## Informations générales

### À égalité pour décider 2005-2008 - Pour une meilleure représentation des femmes à des postes décisionnels

La ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, madame Carole Thériault a annoncé, le 8 mars dernier, que le programme *À égalité pour décider* sera reconduit pour trois ans. Ce programme a pour but d'accroître le nombre de femmes dans des postes de décision des instances locales et régionales, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Cette année, le programme privilégiera les demandes qui visent une présence accrue des femmes sur le plan municipal, notamment en vue des élections qui auront lieu en 2005 dans plus de 1 000 municipalités. Les statistiques révèlent que l'égalité est loin d'être atteinte dans le domaine de la politique municipale, alors que les femmes représentent 11,6 % des postes à la mairie et 24,5 % des postes aux conseils municipaux.

Le programme *À égalité pour décider* a été créé en 1999. Il est administré par le Secrétariat à la condition féminine, maintenant rattaché au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. L'examen du programme réalisé en 2003 a démontré que celui-ci contribue concrètement à l'atteinte de ses objectifs.

Des 245 projets subventionnés jusqu'à maintenant, plusieurs ont servi de tremplin à des femmes de toutes les régions du Québec. Pour en savoir plus : <http://www.scf.gouv.qc.ca/>

### Élections municipales - Calendrier des activités

D'ici à la tenue des élections municipales le 6 novembre 2005, renseignez-vous sur les activités organisées par divers organismes. Le calendrier des activités présente les activités de formation, les colloques, les conférences et autres événements utiles pour les personnes qui désirent poser leur candidature. Il met aussi en lumière quelques dates clés pour le processus d'une mise en candidature ou pour l'exercice de votre droit de vote. <http://www.mamr.gouv.qc.ca/electionsmunicipales/cale.asp>

# Infos diverses

## Section Femmes *(suite)*

### **Régie des rentes du Québec (RRQ) : la planification financière de la retraite - Pour les femmes, c'est différent !**

La planification financière de la retraite, c'est différent pour les femmes ! Voilà pourquoi la RRQ fait une place toute spéciale aux femmes sur son site Internet ([www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca)).

Cette nouvelle section, mise en ligne depuis le 8 mars, Journée internationale des femmes, fait le point sur la situation des femmes à l'égard de la planification financière de la retraite et propose des outils d'épargne et de simulation qui tiennent compte de leurs besoins particuliers.

Parce qu'elles ont un revenu moyen inférieur aux hommes, parce qu'elles épargnent peu ou pas pour leur retraite durant les années passées à la maison pour s'occuper des enfants, parce qu'elles vivent plus longtemps que les hommes, parce qu'elles survivent à leur conjoint dans 75 % des couples, les femmes plus que les hommes ont tout intérêt à planifier tôt en prévision de la retraite.

### **12 au 18 juin 2005 – Université féministe d'été**

La troisième édition de l'Université féministe d'été aura lieu à l'Université Laval, à Québec, sur le thème « **Féminisme et institutions démocratiques – Des besoins à combler, des acquis à préserver, des stratégies à développer** ».

Organisée dans le cadre du Diplôme de 2e cycle en études féministes, cette activité, non créditée, donne droit à une attestation officielle de participation dans le but d'obtenir trois crédits universitaires. Pour information :

**Tél. : (418) 656-2131, poste 2287**

**Courriel : [universite-feministe-ete@fss.ulaval.ca](mailto:universite-feministe-ete@fss.ulaval.ca)**

**Internet : <http://www.fss.ulaval.ca/universitefeministedete>**

**Inscrivez dès maintenant à votre agenda !**

---

## **Groupe Femmes, Politique et Démocratie**

### **\* Le concept « *Five minutes lesson* » appliqué à la formation citoyenne**

Depuis juin 2004, le site Internet du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (<http://www.femmes-politique-etdemocratie.com/>) présente des vidéoclips de formation. Deux séries sont en ligne sur les thèmes suivants : *Le mode de scrutin* et *Les mesures d'action positive*. En tout, une douzaine de clips de 3-4 minutes, sur différents volets de ces questions d'actualité politique, pour un total de plus d'une heure de visionnement *à la carte*. Un formulaire/sondage est accessible après chaque clip visionné sur le Web.

### **\* Bientôt à l'affiche**

L'*École citoyenne sur Internet* se poursuivra en 2005 et 2006 avec le lancement de prochaines séries de formation. Les thèmes prévus sont : l'**Analyse différenciée selon les sexes (ADS)**, la **Cyberdémocratie** et la **Démocratie participative**.

# Infos diverses

## Section Femmes *(suite)*

### Annuaire Internet

#### Site Internet d'information sur le Régime québécois d'assurance parentale

(<http://www.rqap.gouv.qc.ca/>) – C'est le 1<sup>er</sup> mars 2005 que l'entente Canada-Québec sur le Régime québécois d'assurance parentale a été signée. Ce régime, plus généreux que le programme fédéral, entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Le guide *Pour les travailleurs salariés* traite des relations entre un employeur et ses employés. Il vous renseigne sur les normes du travail en vigueur, ainsi que sur vos droits, vos recours et vos obligations.

[www.parlonsfemme.com](http://www.parlonsfemme.com) - Forum de discussion réservé exclusivement aux femmes de tous les âges de tous les pays et de toutes les provinces francophones.

---

## Section Santé

BILAN DE MI-MANDAT / SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

### Deux années d'inquiétude

POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, LE BILAN DE MI-MANDAT DE JEAN CHAREST POURRAIT RIMER AVEC INQUIÉTUDE, SI L'ON SE FIE AUX PROPOS DU COORDONNATEUR DE LA TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC, RENAUD BEAUDRY

Première inquiétude, le ministre de la santé propose un projet qui n'est pas clair mais qui semble vouloir intégrer les organismes communautaires dans les services publics. « Les organismes ont très peur d'être intégrés et dénaturés dans les réseaux locaux de services », explique le coordonnateur de la TROC. Selon lui, c'est ce que propose le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, en tenant toutefois pour discours que les organismes sont libres et que le gouvernement respectera les organismes dans leur choix. Un choix, qui ne devrait pas non plus avoir d'incidence sur leur financement en lien avec la mission.

Le plan d'action de la politique de reconnaissance est un autre élément, selon M. Beaudry, qui est source d'inquiétude pour les organismes. Le coordonnateur de la TROC se questionne sur les résultats concrets, à l'heure actuelle, de ce plan d'action qui a été dévoilée uniquement au mois d'août 2004.

En ce qui concerne le financement des organismes œuvrant en santé et services sociaux, M. Beaudry rappelle que depuis deux ans, le gouvernement a décidé de hausser le financement d'une très petite partie des organismes communautaires. Le financement a effectivement augmenté pour les centres de femmes, les maisons d'hébergement, les groupes en santé mentale ainsi que pour les organismes faisant du maintien à domicile. Renaud Beaudry rappelle qu'il y a environ 3000 organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux à travers le Québec et que la hausse de financement n'a touché que quelque 500 organismes. « Les 2500 autres groupes ne sont pas priorités, leur action n'est pas jugée prioritaire et donc, leur financement n'est pas augmenté », explique ce dernier. Selon lui, le gouvernement au pouvoir en est un qui cible, qui améliore la situation d'un groupe restreint d'organismes communautaires, mais qui met de côté la majorité.

Mentionnons que l'ensemble des 3 000 groupes estime à 201 millions \$ de plus leurs besoins en matière de financement. Est-ce que les organismes verront leurs besoins comblés ? M. Beaudry en doute puisque l'an dernier, le ministère de la santé a injecté 200 millions \$ pour améliorer les services pour tout le réseau de la santé et des services sociaux. De cette somme, il n'y avait 13 millions pour les groupes communautaires ciblés.

Source : *Le Tour d'y voir*, 14 avril 2005

# Infos diverses

## Section Financement

FINANCEMENT :

### **Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité 2005-2006**

LE PROGRAMME DE FINANCEMENT ISSU DU PARTAGE DES PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ A ÉTÉ CRÉÉ EN VERTU DU DÉCRET 349-99. CELUI-CI ACCORDE AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE LA RESPONSABILITÉ DE DÉTERMINER L'ADMISSIBILITÉ D'UN ORGANISME COMMUNAUTAIRE AU PROGRAMME AINSI QUE LA SOMME VERSÉE, SUR RECOMMANDATION D'UN COMITÉ COMPOSÉ DE REPRÉSENTANTS DU MINISTÈRE ET DU SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (SACA) DU QUÉBEC.

Le Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité avait retenu comme thématique pour 2004-2005 la prévention de l'adhésion des jeunes aux groupes ou gangs criminels et ce, pour une période de deux ans. Aussi, pour l'exercice financier 2005-2006, le ministère de la Sécurité publique entend prioriser le financement de la poursuite des plans d'action entrepris l'an dernier ainsi que l'évaluation des quelque 22 initiatives soutenues en 2004-2005.

Par conséquent, aucun nouveau projet ne peut être déposé dans le cadre de ce programme pour l'année 2005-2006.

Source : *Le Tour d'y voir*, 1 avril 2005

---

FINANCEMENT :

### **Fondation Léa-Roback - Bourses d'études 2005-2006**

Les formulaires de demande de bourse de la Fondation Léa-Roback sont maintenant disponibles sur le site [www.learoback.org](http://www.learoback.org).

La Fondation attribue chaque année des bourses dont les montants se situent entre 500 \$ et 3 000 \$ à des femmes engagées socialement qui désirent poursuivre un projet d'études.

Les critères d'admissibilité s'inscrivent dans l'esprit et la continuité des idéaux de Léa Roback, syndicaliste et féministe.

Les demandes doivent être envoyées à la Fondation au plus tard le 15 mai 2005. Pour toute information, communiquez :

**Fondation Léa-Roback**  
**Téléphone : (514) 606-1103**  
**Télec. : (514) 274-2363**  
**Courriel : [info@fondationlearoback.org](mailto:info@fondationlearoback.org)**

---

## Section Budget

RÉACTION DU COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ AU BUDGET AUDET :

### **« Encore une année de perdue pour la lutte contre la pauvreté »**

Le nouveau **ministre des Finances du Québec, Michel Audet**, et sa collègue du **Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget**, se sont enfoncés aujourd'hui encore plus dans l'infraction à la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* en négligeant de réparer dans le budget et les crédits déposés pour 2005-2006 les reculs imposés aux plus pauvres dans la dernière année. Pire, constate le **Collectif pour un Québec sans pauvreté**, de nouvelles compressions s'ajoutent aux reculs déjà existants pendant que de nouvelles baisses d'impôts viendront augmenter les écarts entre plus riches et plus pauvres tout en continuant de soustraire les entreprises à leurs obligations fiscales.

# Infos diverses

## Section Budget *(suite)*

De nouvelles compressions à l'aide sociale de 85 M \$ auront pour effet de réduire l'aide à l'emploi de 10 M \$, de réduire le budget de l'aide sociale de 61 M \$, dont 46,5 M \$ en diminution du budget des prestations. Un autre 14 M \$ ira en diminution des ressources de gestion. Par ailleurs, aucun montant n'est stipulé pour l'abolition des pénalités à l'aide sociale, maintenant due depuis le 1<sup>er</sup> avril selon le plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté. Ces nouveaux reculs se cumulent aux 14 M \$ dont on a privé en janvier les deux-tiers des personnes assistées sociales en n'indexant leurs prestations qu'à la moitié de la hausse du coût de la vie et aux 44 M \$ que le gouvernement est déjà allé chercher en coupant certaines prestations et en augmentant le harcèlement à l'aide sociale.

«Notre message était clair: ni reculs, ni baisses d'impôt ! Les résultats ne sont pas venus, constate **Vivian Labrie, le porte-parole du Collectif**. Le ministre Audet s'était pourtant engagé à respecter les acquis de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Or il continue de se placer en infraction avec elle puisque cette loi impose d'améliorer les revenus et les conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté. Ce budget aura comme effet net qu'on continue d'appauvrir et de contraindre des plus pauvres pendant qu'on redonne du revenu à des plus riches.»

## Gratuité des médicaments et préjugés

Les seules mesures qui échappent à ce constat négatif sont la décision de rétablir la gratuité des médicaments pour les personnes âgées recevant le supplément de revenu garanti, une mesure d'environ 7 M \$, et celle d'investir 145 M \$ pour 2600 nouveaux logements sociaux et 15 M \$ pour la rénovation des logements sociaux existants.

«Ces mesures ne viennent toutefois pas compenser l'odieux d'un gouvernement qui agit comme s'il était au-dessus des lois, poursuit Vivian Labrie. Le rétablissement de la gratuité des médicaments pour les personnes âgées, une mesure déjà annoncée en décembre dernier par le ministre Couillard, est certainement une bonne mesure, que nous demandions d'ailleurs. Ce qui est inacceptable, c'est qu'on ne rétablisse pas ce même accès gratuit et promis pour les deux tiers des personnes assistées sociales qui sont jugées sans contraintes sévères à l'emploi. Ce sont des personnes qui ont deux fois moins de revenu, avec un maigre 6400 \$ par année comme prestation de base. Elles ont perdu elles aussi cette couverture avec l'arrivée de l'assurance-médicaments. La seule explication à cette discrimination, c'est le préjugé chronique qui prévaut dans cette société envers les plus pauvres. Nous sommes aujourd'hui le 21 du mois. Des centaines de milliers de personnes au Québec n'ont plus rien pour finir le mois, ce qui en soi, rendrait malade n'importe qui. On préfère mettre 2,5 G \$ pour construire des hôpitaux pour soigner des gens qu'on rend malades plutôt que d'investir 17 M \$ maintenant pour donner aux personnes assistées sociales, qui sont les plus pauvres du Québec, un accès à des médicaments qu'on leur prescrit sans qu'elles aient l'argent pour en payer la franchise. Il aurait été beaucoup plus économique et stimulant de voir le gouvernement prévoir les millions nécessaires pour rétablir la gratuité des médicaments prescrits pour l'ensemble des personnes à faible revenu. »

## Des préjugés qui nuisent à l'économie

Le Collectif constate également que les préjugés empêchent les deux ministres d'adopter un comportement économique rationnel. En effet les documents budgétaires mentionnent que l'impact négatif d'un dollar fort a été d'accroître l'achat de biens étrangers aux dépens de l'économie intérieure. Il aurait été productif d'améliorer les revenus des plus pauvres. En effet des dollars vitaux sont aussi des dollars locaux qui sont investis localement et tournent plusieurs fois dans l'économie intérieure. Le gouvernement choisit plutôt de hausser les plafonds des RÉER et de canaliser ainsi l'argent disponible vers des investissements plus fuyants.

# Infos diverses

## Section Budget *(suite)*

### Une objection à rendre visible

« Il va bien falloir un jour que la population se rende à l'évidence, termine la porte-parole, que le Québec se déshonore en prenant aux plus pauvres au lieu de se préoccuper de couvrir correctement les besoins essentiels dans les protections sociales. Nous appelons tous ceux et celles qui font le même constat que nous à exprimer leur objection et à arborer le carré rouge »

*Source : La soupe au caillou, 21 avril 2005*

---

### Réaction de la Table nationale des CDC au budget Audet

Aujourd'hui, le 21 avril, le ministre des Finances, Michel Audet, a présenté le budget du gouvernement libéral pour l'année 2005-2006. Il nous apparaît SANS COULEUR (drabe).

En santé, lorsque le gouvernement dit qu'il augmentera les services directs à la population, cela nous apparaît faux puisque les 826 millions de dollars supplémentaires ne rencontreront même pas les coûts de système (convention collective, augmentation des frais d'Hydro-Québec...) estimés à un milliard de dollars dans les réseaux de santé.

La bonne nouvelle, c'est l'investissement de 145 millions pour de nouveaux logements sociaux par le biais du Programme accès logis, une mesure qui permettra à plus de familles d'accéder à un logement décent.

La mauvaise nouvelle, c'est la fameuse baisse d'impôt annoncée. Nous voulons exprimer notre grande déception, car le gouvernement de monsieur Charest n'a pas compris le message de plusieurs intervenants. Que ferons-nous des 2,30 \$ par semaine, maximum –en net 0,33 \$ – que nous laissera cette réduction d'impôt?

Quand aux autres mesures fiscales, l'une nous fait quand même rire : il s'agit de l'augmentation du plafond pour les REER, quand on pense que le travailleur moyen, qui gagne 40 000 \$ et moins, ne réussit déjà pas à atteindre le maximum admissible en 2004.

Concernant les mesures fiscales de réduction de la taxe sur le capital, qui correspond à une baisse de 159 millions pour les entreprises, elles nous apparaissent intéressantes pour le secteur privé, sans aucun impact cependant sur nos programmes sociaux.

Enfin, l'ensemble des autres ministères auront une majoration de 3,5 %. Nous ne pouvons dire ce que cette augmentation signifie. Si on enlève l'augmentation des coûts de système, que représente-t-elle réellement ? 1 % ? Quelle sera l'augmentation financière de l'enveloppe destinée au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de madame Courchesne, donc du SACA ? Pour l'instant, nous sommes incapables de le dire.

Dans ce budget, il n'y a rien de très encourageant pour le secteur social. En effet, aucune mesure supplémentaire pour bonifier l'aide sociale, renforcer le milieu communautaire ou activer davantage la lutte à l'appauvrissement. Sans vouloir nier des besoins pour le réseau routier, ce budget illustre que le gouvernement accorde davantage d'importance aux routes, environ 4 milliards sur 3 ans, qu'aux programmes sociaux !

*André Beaudry, coordonnateur*